

Sujet : [INTERNET] Réponse à l'enquête publique du projet éolien à La Longe

De : Laurence de Ribaucourt <laurencederibaucourt@hotmail.com>

Date : 10/12/2020 23:06

Pour : "pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr" <pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr>

Madame,
Monsieur,

Par la présente, je vous prie de prendre en compte mes observations défavorables au projet de parc éolien de La Longe sur la commune de Saint-Sornin-Leulac ainsi que Châteauponsac.

En effet, les inconvénients des éoliennes sont nombreux:

- L'énergie éolienne est variable. Les éoliennes **produisent une énergie variable** dans le temps et ne peuvent pas combler les besoins des populations à tout moment.
- Les champs d'éoliennes ne sont pas **esthétiques** et ne s'intègrent pas au paysage en dégradant même les perspectives naturelles des régions implantées.
- Les éoliennes induisent **des nuisances sonores** par le bruit du vent dans leurs pales et par le grincement de éléments mécaniques.
- Les éoliennes créent des **interférences avec les ondes**.
- Les pales d'éoliennes représentent **un danger pour les oiseaux et les chauves-souris**. Nous avons à Saint-Sornin-Leulac une belle colonie de ces mammifères à protéger.

De tout cela en résulte une altération du cadre de vie et une dépréciation des habitations proches.

En outre, certains engins risquent de ne jamais être démontés lorsqu'ils arriveront en fin de possibilité d'exploitation. Vu leur coût d'enlèvement élevé, des éoliennes rouilleront sur pied dans une vingtaine d'années. Accepter cela, ce n'est pas faire preuve de respect pour les générations futures et se décharger du problème sur les suivants...

De plus, les ressources engrangées par les communes sont artificielles. C'est l'ensemble des contribuables et consommateurs français qui s'appauvrit en finançant les revenus versés par les promoteurs des éoliennes.

**Accepter un projet éolien dans le Nord de la Haute-Vienne, c'est donc dégrader le paysage, la nature et la qualité de vie pour longtemps.
Et c'est inacceptable pour moi.**

Je vous prie dès lors de ne pas accorder les permis pour l'installation des éoliennes dans le Nord de la Haute-Vienne.

Dans l'attente de votre décision, je vous prie de croire en mes sentiments respectueux,

Laurence de Ribaucourt
21 Mont Cocu
87290 Saint-Amand-Magnazeix
0650412503